

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 février 2025

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DE TIKTOK SUR LES MINEURS - (N° 783)

Retiré

**AMENDEMENT**

N° AS26

présenté par

M. Delaporte, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer, Mme Dombre Coste, Mme Godard,  
M. Guedj, Mme Runel et M. Simion

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* D'évaluer si l'algorithme de TikTok promeut des conduites addictives, notamment en termes de consommation de tabac, d'alcool, de drogues, de jeux d'argent et de hasard, d'exposition aux écrans, d'identifier les actions entreprises par TikTok pour prévenir et lutter contre la promotion de ces conduites addictives, et de formuler des recommandations pour lutter plus efficacement contre la promotion de ces addictions sur les réseaux sociaux ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à élargir le périmètre de la Commission d'enquête à la promotion par l'algorithme de TikTok de conduites addictives (tabac, alcool, drogues, jeux d'argent et de hasard, exposition aux écrans).

Il apparaît en effet que diverses pratiques addictives se développent sur les réseaux sociaux, notamment par le biais d'influenceurs qui relaient des produits pourtant dangereux (tabac, alcool) mais aussi par le biais d'algorithmes dangereux (ex. : "*live matches*")

Face à ces pratiques, il convient d'enquêter 1/ sur ce que fait l'algorithme de TikTok en termes de promotion de ces pratiques addictives sur sa plateforme 2/ sur les moyens mobilisés par TikTok (moyens humains de modérateurs, campagnes de sensibilisation, etc.) en termes de prévention et de lutte contre ces pratiques.

Tel est l'objet du présent amendement.